

Budget et Fiscalité

28 mars 2024

INDECOSA-CGT appelle à un grand débat public sur la justice fiscale dans notre pays

Le déficit public de la France a atteint 5,5% du PIB en 2023, à 154,0 milliards d'euros, selon les derniers chiffres de l'Insee. Réitérant son refus d'augmenter les impôts, Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, a maintenu l'objectif de retour sur les 3% de déficit en 2027.

« On en tire les conséquences en termes d'économie sur toutes les dépenses, de l'Etat, la dépense sociale et les collectivités locales », a ajouté le ministre.

Alors que ce ministre et son président dénoncent régulièrement le "niveau insupportable" des impôts dans notre pays, cet engagement de ne pas augmenter les impôts doit être particulièrement apprécié par Bernard Arnault, décoré il y a quelques jours de la grand-croix de la Légion d'honneur à l'Élysée par Emmanuel Macron.

Les cadeaux fiscaux faits, ces dernières années, aux grandes fortunes et aux entreprises ont en effet permis à Bernard Arnault, aux manettes du groupe LVMH leader mondial du luxe, d'être aujourd'hui l'homme le plus riche du monde, avec un patrimoine estimé à 230 milliards de dollars, devant Elon Musk et ses 210 milliards de dollars (source : classement Forbes).

Non contents d'avoir supprimé l'impôt sur la fortune, Emmanuel Macron et Bruno Le Maire ont porté les aides aux entreprises à un niveau jamais atteint jusqu'ici : des chercheurs lillois, mandatés par l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) et la CGT, chiffrent, en mai 2022, ces aides à 157 milliards d'euros pour 2019, soit 6,44 % du PIB et 31 % du budget de l'Etat.

Comme le montre cette étude alors que les aides oscillaient en moyenne autour de 30 milliards d'euros par an dans les années 90, elles représentaient un montant de plus de 100 milliards par an dès 2008 et culminaient à 157 milliards en 2019, avant même la mise en œuvre du «*quoi qu'il en coûte*».

Il est aujourd'hui hors de question pour nos gouvernants de remettre en cause leur politique visant à favoriser les grandes fortunes et les actionnaires au détriment de l'immense majorité de la population.

C'est pourquoi INDECOSA-CGT appelle toutes les organisations associatives, syndicales et politiques qui le souhaitent à s'engager en faveur d'un indispensable et grand débat public sur la justice fiscale dans notre pays au moment où le gouvernement s'apprête à sacrifier les dépenses sociales (assurance chômage, couverture santé, aides sociales diverses ...), les salaires des agents publics et les dotations aux collectivités locales.

Communiqué de presse - Le 27 mars 2024

Loïc DAGUZAN - Indecosa CGT